

Thora orale

*Leket mitsvoth, Gmara – massehet baba kama,
Michna, Aggada, misifrouth hachout, tfila kemifgach*

Instructions

א. Durée de l'examen : deux heures et demi.

ב. Structure du questionnaire et barème de notation :

Ce questionnaire comporte trois parties.

Première partie — *Leket mitsvoth*

ou :

Deuxième partie — *Gmara massehet
Baba Kama*

Troisième partie — *Contenus de Thora orale* — $(2 \times 14) = 28$ points
Total — 100 points

ג. Matériel auxiliaire autorisé :

Dictionnaire hébreu - langue étrangère / langue étrangère - hébreu

Brochure du traité *baba kama* comportant le numéro du questionnaire.

L'école fournira cette brochure aux candidats qui passent l'examen de *Gmara*.

ד. Instruction particulière : Aucune.

Écrivez dans le cahier d'examen uniquement. Inscrivez "טיוטה" en haut de chaque page de brouillon.

Écrire des notes de brouillon sur d'autres feuilles que celles du cahier d'examen, risque d'entraîner votre disqualification.

תורה שבעל פה

לקט מצוות, גמרא – מסכת בבא קמא,
משנה, אגדה, מספרות השו"ת, תפילה כמפגש

הוראות

א. משך הבחינה: שעתיים וחצי.

ב. מבנה השאלון ומפתח ההערכה:
בשאלון זה שלושה פרקים.

פרק ראשון — לקט מצוות

או:
פרק שני — גמרא מסכת בבא קמא

פרק שלישי — תוכני תורה שבעל פה — $(14 \times 2) = 28$ נקודות
סך הכול — 100 נקודות

ג. חומר עזר מותר בשימוש:

מילון עברי - לועזי / לועזי - עברי

חוברת דפים ממסכת בבא קמא סוכה ובה מספר השאלון.
(בית הספר יספק חוברת זו לנבחנים בגמרא.)

ד. הוראה מיוחדת: אין.

יש לכתוב במחברת הבחינה בלבד. יש לרשום "טיוטה" בראש כל עמוד המשמש טיוטה.

כתיבת טיוטה בדפים שאינם במחברת הבחינה עלולה לגרום לפסילת הבחינה.

Bonne chance!

בהצלחה!

Répondez à **la première partie** ou à **la deuxième partie**, selon le programme que vous avez étudié

Questions

Première partie - *Leket mitsvot*

(72 points)

Si vous avez choisi cette partie, répondez à six des questions 1-8 (12 points par question).

1. Mitsvah ne pas briser un os du korban Pessah (16)

- א. Selon le *Sefer Hahinoukh*, pourquoi la Torah a-t-elle prescrit aussi d'effectuer des actes concrets pour se souvenir de la sortie d'Égypte, et pas uniquement de s'en souvenir ? (5 points)
- ב. Il est écrit dans le *Sefer Hahinoukh* : « Le Saint Béni Soit-Il a voulu multiplier les mérites pour Israël, c'est pourquoi Il leur a donné beaucoup de Torah et de *mitsvot* ». Expliquez de quelle manière la multiplicité des *mitsvot* constitue un mérite pour Israël. (7 points)

2. Mitsvah consistant à sanctifier le chabbat par des paroles (31)

- א. La *mitsvah* de sanctifier le *chabbat* par des paroles a lieu deux fois pendant *chabbat*. Quelles sont ces deux fois ? (2 points)
- ב. (1) Pourquoi les sages ont-ils institué que le *kiddouch* se fasse sur du vin ?
(2) Quelle quantité de vin est-elle nécessaire pour le *kiddouch* ? (4 points)
- ג. (1) Expliquez le concept de « *mitsvah* positive dépendant du temps ».
(2) Pourquoi de nos jours le *kiddouch* récité pendant la journée [קידוש היום] est-il considéré comme une *mitsvah* positive dépendant du temps ? (6 points)

3. Mitsvah de l'amour du prochain (443)

- א. (1) Pourquoi la *mitsvah* de l'amour du prochain est-il "un principe majeur dans la Torah" ?
(2) Trouvez un exemple (non tiré du *Sefer Hahinoukh*) qui illustre l'application de la *mitsvah* "tu aimeras ton prochain comme toi-même". (7 points)
- ב. Expliquez la raison profonde [שרש] de la *mitsvah* "tu aimeras ton prochain comme toi-même". (5 points)

4. Mitsvah de la sanctification du nom de Dieu (kiddouch hachem) (496)

- א. Le *Sefer Hahinoukh* explique la *mitsvah* de *kiddouch hachem* en la comparant à la relation entre un esclave et son maître. Expliquez les propos du *Sefer Hahinoukh*. (4 points)
- ב. Il semble y avoir une contradiction entre les versets « Je serai sanctifié parmi les enfants d'Israël » et « Vous vivrez par eux ».
 - (1) Expliquez cette contradiction entre les versets.
 - (2) Expliquez comment le *Sefer Hahinoukh* résout cette contradiction.(5 points)
- ג. Quelles sont les trois *mitsvoth* pour lesquelles il est dit qu'il faut toujours "se laisser tuer plutôt que de transgresser" ? (3 points)

5. Mitsvah de ne pas faire souffrir un Juif par des paroles (338)

- א. Quelle est la raison profonde [שרש] du commandement « Ne pas faire souffrir un Juif par des paroles » ? (4 points)
- ב. Expliquez pourquoi l'interdit de faire souffrir par des paroles est qualifié de « commandement négatif sans acte concret ». (4 points)
- ג. Tali a parlé à Mikhal de manière désagréable et lui a causé de la peine.
Selon vous, comment Mikhal devrait-elle réagir ? Justifiez votre réponse d'après ce que vous avez appris dans le *Sefer HaHinoukh*. (4 points)

6. Mitsvah de réciter le chema deux fois par jour (420)

- א. La Torah dit de réciter le *chema* « en te couchant et en te levant », et les sages ont interprété ce verset pour déterminer le moment pendant lequel on peut réciter le *chema*.
 - (1) Quel est le début de la lecture du *chema* de *arvit*, et quelle est la fin de la lecture du *chema* de *arvit* ?
 - (2) Quel est le début de la lecture du *chema* de *chah'arit*, et quelle est la fin de la lecture du *chema* de *chah'arit* ?(8 points)
- ב. D'après le *Sefer HaHinoukh*, qu'apporte le fait de lire le *chema* à la fois le jour et la nuit ? (4 points)

7. Mitsvah consistant à servir Dieu par la prière chaque jour (433)

- א. Quand la prière est-elle une obligation de la Thora selon le *Rambam* et quand l'est-elle selon le *Ramban* ? (5 points)
- ב.
 - (1) Donnez deux cas dans lesquels une personne ne devrait pas prier.
 - (2) Pourquoi faut-il s'efforcer de prier avec la communauté ?(7 points)

8. Mitsvah d'aimer les guerim (convertis)

א. D'après le *Sefer Hahinoukh*, afin d'accomplir la *mitsvah* d'aimer le *guer* :

(1) que doit-on faire envers le *guer* ?

(2) qu'est-il interdit de faire envers le *guer* ?

(5 points)

ב. Le *Sefer Hahinoukh* apprend de la mitsva d'aimer le *guer* qu'il faut aussi montrer de la compassion envers d'autres personnes et les aimer.

(1) Qui sont ces personnes ?

(2) Qu'ont-elles en commun avec le *guer* ?

(7 points)

Répondez à la **première partie** ou à la **deuxième partie**, selon le programme que vous avez étudié**Deuxième partie - Gmara - massekhet Baba Kama**

(72 points)

Si vous avez choisi cette partie, répondez à six des questions 9-18 (12 points par question).**Attention** : Vous devrez répondre à une question au moins parmi les questions 15-18.

9. "הכונס צאן לדיר ונעל בפניה כראוי...לא נעל בפניה כראוי..."

("Celui qui fait entrer un troupeau dans un enclos et ferme correctement...ne ferme pas correctement...")

- א. D'après la *Gmara*, qu'est-ce qui est considéré comme "correctement" et qu'est-ce qui n'est pas considéré comme "correctement" ? (4 points)
- ב. "אמר רבי מני בר פטיש מאן תנא מועד דסגי ליה בשמירה פחותה" ("Rabbi Mani Bar Patich a dit : Qui est le Tana avec lequel cette Michna est en accord et qui pense que pour un animal déjà reconnu comme dangereux (מועד) une surveillance minimale est suffisante ? "). Expliquez de quelle manière Rabbi Mani Bar Patich déduit que :
- (1) notre *Michna* parle du cas d'un animal déjà reconnu comme dangereux.
- (2) la *Michna* considère qu'une surveillance minimale est suffisante.
- (5 points)
- ג. Rav Mani affirme que la *Michna* "est en accord avec Rabbi Yehouda..." ("רבי יהודה היא...") et prouve ses propos à partir d'une source de l'époque des *Tanaïm*. Écrivez le mot à partir duquel on voit qu'il s'agit d'une source de l'époque des *Tanaïm*, puis citez la phrase exacte de cette source à partir de laquelle Rabbi Mani déduit son affirmation. (3 points)

10. פטור מדיני אדם וחייב בדיני שמים (Exempté par la loi des hommes, mais responsable par la loi divine)

- א. "תניא רבי יהושע אומר ארבעה דברים העושה אותן פטור מדיני אדם וחייב בדיני שמים" ("Il est enseigné dans une Braïta : Rabbi Yehochoua dit que dans quatre cas une personne est exemptée par la loi des hommes mais responsable par la loi divine"). Choisissez l'un de ces cas :
- (1) Écrivez les circonstances particulières de ce cas qui justifient la conclusion de la *Gmara*.
- (2) Expliquez pourquoi dans ce cas un homme sera exempté par la loi des hommes mais responsable par la loi divine.
- (4 points)
- ב. "ותו ליכא...". Expliquez la question de la *Gmara*. Dans votre explication, choisissez l'un des cas sur lequel la *Gmara* se fonde dans sa question, puis réécrivez-le avec vos propres mots. (4 points)
- ג. "אין מיהא איכא טובא והני אצטריכא ליה" .
- (1) Expliquez avec vos propres mots la réponse de la *Gmara*.
- (2) Choisissez l'un des quatre cas figurant dans la *Braïta* de Rabbi Yehouda du début de la *souguia*, puis utilisez-le pour illustrer la réponse de la *Gmara*.
- (4 points)

11. "תאני רב יוסף" ("Rav Yossef a enseigné") - Comportement en période de danger

א. Que déduit Rav Yossef des versets suivants :

"ואתם לא תצאו איש מפתח ביתו עד בקר" (*"Vous ne sortirez pas chacun de chez vous jusqu'au matin"*),
 "והכרתי ממך צדיק ורשע" (*"J'éliminerai de toi le juste et le méchant"*). (4 points)

ב. Pourquoi Rav Yossef a-t-il pleuré, et de quelle manière Abbaye l'a-t-il consolé ? Quelle preuve Abbaye apporte-t-il à ses propos ? (4 points)

ג. Que nous enseignent les versets suivants selon la *Braïta* ? (**Répondez à 2 des 3 sous-articles**).

- 1) "ואתם לא תצאו איש מפתח ביתו עד בקר" (*"Vous ne sortirez pas chacun de chez vous jusqu'au matin"*)
 - 2) "לך עמי בא בחדריך וסגור דלתך בעדך" (*"Va, mon peuple, entre dans tes chambres, ferme tes portes derrière toi"*)
 - 3) "מחוץ תשכל חרב ומחדרים אימה" (*"L'épée fera des victimes dehors, et dans les chambres régnera la terreur"*)
- (4 points)

12. "עברה גדר ארבע אמות" ("Il a franchi une clôture haute de quatre coudées")

א. "אמר רבא ד' אמות שאמרו..." (*"Rava dit : les quatre coudées dont on parle..."*). Qu'apporte Rava de nouveau par rapport à la *Michna* ? Que rajoute Rav Papa aux propos de Rava ? (4 points)

ב. "אמר רב לא שנו אלא בקולחת... ושמואל אמר מתני' בנכפפת..." (*"Rav dit : la Michna ne parle que d'un feu de type קולחת ... et Chmouel dit que la Michna ne parle d'un feu de type נכפפת..."*).
 (1) Expliquez, selon Rachi, la différence entre un feu de type קולחת et un feu de type נכפפת.
 (2) Quelle est, selon cette explication, la controverse entre Rav et Chmouel ?
 (5 points)

ג. "או דרך הרבים" (*"Ou la voie publique"*). Quel *Tana* a cité la loi figurant dans notre *Michna* qui stipule que s'il a traversé la voie publique, il est exempté ? Comment sait-on qu'il a dit cela ? (3 points)

13. "גמל שהיה טעון פשתן... רבי יהודה אומר בנר חנוכה פטור" ("Un chameau qui était chargé de lin... Rabbi Yehouda dit : s'il s'agit d'une bougie de Hanoucca, il est exempté")

א. Dans quel cas le commerçant est-il responsable même selon Rabbi Yehouda ? Pourquoi ? (4 points)

ב. Pourquoi Rabbi Yehouda dit qu'on est exempté dans le cas d'une bougie de Hanoucca ? (2 points)

ג. "אמר רבינא... ש"מ מדרבי יהודה נר חנוכה מצווה להניחה בתוך עשרה" (*"Ravina dit :... on apprend de Rabbi Yehouda qu'il faut placer la bougie de Hanoucca à moins de dix"*).

(1) De quelle manière Ravina a-t-il déduit la loi citée ci-dessus de Rabbi Yehouda dans la *Michna* ?

(2) De quelle manière la *Gmara* a-t-elle rejeté la preuve de Ravina ?

(6 points)

14. L'élevage du petit bétail en *Erets Israël*

- א. "Il est interdit d'élever du petit bétail en *Erets Israël*". Expliquez pourquoi. (2 points)
- ב. Dans la *Gmara*, sont mentionnés quelques cas dans lesquels il est permis de conserver du petit bétail en *Erets Israël*.
- (1) Écrivez un cas où il est permis à toute personne de conserver du petit bétail en *Erets Israël*, et un cas où il est permis au boucher de conserver du petit bétail en *Erets Israël*.
- (2) La *Gmara* restreint l'autorisation de conserver du petit bétail en *Erets Israël* par ces mots :
"ובלבד שלא ישהה את האחרונה שלושים יום" ("à condition qu'il ne le conserve pas trente jours").
Expliquez cette restriction avec vos propres mots.
(6 points)
- ג. "אבל מגדלין בהמה גסה" ("Mais on peut élever du gros bétail"). Écrivez à quoi sert le gros bétail, puis expliquez pourquoi les Sages n'ont pas interdit l'élevage du gros bétail en *Erets Israël*.
(4 points)

Bekiout (pour ceux qui ont étudié 8 pages de Gmara avec Rachi)**15. עין תחת עין – ממון ("Œil pour œil" - par de l'argent)**

א. La Gmara rapporte une *Braïta* déduisant que « œil pour œil » signifie compensation en argent

"דתניא יכול סימא את עינו מסמא את עינו... ת"ל {ויקרא כד-כא} מכה אדם ומכה בהמה מה מכה לתשלומין אף מכה אדם לתשלומין"
 ("Comme il est dit dans la *Braïta* : Se peut-il que s'il a perdu un oeil, il lui fasse perdre son oeil...?!
 Pour cette raison le verset dit : 'Celui qui frappe un homme' et 'celui qui frappe un animal'. De même
 que pour l'animal on paie, aussi pour l'homme on devra payer".)

(1) Comment s'appelle cette méthode d'interprétation utilisée par la *Braïta* ?

(2) Selon la conclusion de la Gmara, quel est le verset correspondant à "celui qui frappe un homme"
 et quel est le verset correspondant à "celui qui frappe un animal" ?

(6 points)

ב. "וואס נפשך לומר..." ("...Et si tu veux dire..."). La Gmara explique que la *Braïta* apporte une
 interprétation supplémentaire parce que la première interprétation que la *Braïta* a elle-même
 apportée, présente une difficulté.

(1) Selon la conclusion de la Gmara, pour quelle difficulté la *Braïta* a eu besoin d'une interprétation
 supplémentaire ?

(2) Citez le verset à partir duquel la *Braïta* déduit cette interprétation supplémentaire, puis expliquez
 cette interprétation avec vos propres mots.

(6 points)

16. Dédommagement pour les frais médicaux impliquant une infection

א. "ת"ר עלו בו צמחים מחמת המכה... שלא מחמת המכה..." ("Les sages ont enseigné que si une infection est
 survenue à cause d'une blessure...pas à cause d'une blessure...").

(1) Selon la *Braïta*, dans quel cas n'est-t-on pas obligé de payer pour le dédommagement des frais
 médicaux, selon tous les avis ?

(2) Sur quoi porte la controverse selon les Sages du beth midrach de Rav et sur quoi porte la
 controverse selon Rabba ?

(7 points)

ב. "ולרבנן בתראי...קרא למה לי" ("Et pour les Sages postérieurs... à quoi sert le verset?")

Expliquez la question de la Gmara ainsi que la réponse de la Gmara à cette question.

(5 points)

Iyoun (pour ceux qui ont étudié 6,5 pages de Gmara avec Rachi et sources approfondies)**17. Gardien d'un objet perdu**

א. Lisez les propos des Tossafot ci-dessous, puis répondez à la question qui suit.

"משום דעוסק במצוה- ודוקא בשעה דמתעסק בה כגון שוטח לצורכה או משום עסק שצריך לה לאבידה. אבל בשביל שאבידה בביתו לא יפטר מלמיתב ריפתא לעניא, כיון שיכול לקיים שתיהם, כדמוכח בסוכה (דף כה. ושם). דלא נפקא לן מקרא דעוסק במצוה פטור מן המצוה אלא דוקא היכא שאינו יכול לקיים שתיהם. וסברא הוא- דאטו אדם שיש לו תפילין בראשו וציצית בבגדו ומזוזה בפתחו יפטר מן המצות." [תוס', מסכת בבא קמא דף נו ע"ב, ד"ה בההיא]

D'après les Tossafot, dans quel cas celui qui est occupé à l'accomplissement d'une *mitsvah* est-il dispensé d'accomplir une autre *mitsvah* et dans quel cas est-il malgré tout obligé de l'accomplir ?
Donnez un exemple pour chaque cas (qui ne soit pas lié aux lois relatives au gardien d'un objet perdu).
(4 points)

ב. Lisez les propos du Ran ci-dessous, puis répondez à la question qui suit.

"לפיכך נראה לי דהעוסק במצוה פטור מן המצוה אף על פי שיכול לקיים את שתיהן... דודאי בשעה שהאבידה משומרת בתיבתו לא מפטר דעוסק במצוה אמרינן ולא מקיים מצוה. ומי שאבידה אצלו אף על פי שהוא מקיים מצוה אינו עוסק בה אלא בשעה שמנערה לצרכה, ובההיא שעתא ודאי פטור למיתב פרוטה לעני, אף על פי שאפשר לקיים את שתיהן ולחזור לנערו, אלא בההיא גוונא לא שכיח." [רבנו ניסים, הר"ן, מסכת סוכה, דף יא ע"א מדפי הרי"ף]

Selon le Ran, quelle est la différence entre celui qui est occupé à réaliser une *mitsvah* (העוסק במצוה) et celui qui accomplit une *mitsvah* (מקיים מצוה)? D'après cette différence, quand une personne sera-t-elle exemptée d'une *mitsvah* même dans le cas où elle pourrait effectuer les deux *mitsvoth* ?
(4 points)

ג. Lisez les propos du *Kehilot Yaakov* ci-dessous, puis répondez à la question qui suit.

והנה בענין עוסק במצוה פטור ממצוה איכא פלוגתא אי פטור גם היכא דאפשר לקיים שניהם. ...ונראה דדעת התוס' הוא דעוסק במצוה פטור ממצוה השנית מטעם אנוס, שאנוס הוא מלעשות מצוה השנייה מחמת טרדת העסק במצוה ראשונה. ואע"פ שאינו אנוס גמור, שווייה רחמנא להאי טרדה בגדר אנוס. ולכן כשאפשר לקיים שניהם חייב. ודעת הר"ן ז"ל הוא דעוסק במצוה הוא פטור גמור, דרחמנא פטריה משאר מצוות בעידנא דעסוק בראשונה. ולכן פטור אפילו באפשר לקיים שניהם בלא גרעון.
הרב יעקב ישראל קנייבסקי (הסטייפלר), קהילות יעקב, מסכת ברכות סימן טז (מהדורה ישנה: סימן כה) [

("Dans le cas de celui qui est occupé par une *mitsvah* et par conséquent est exempté d'une autre *mitsvah*, il y a une controverse sur la question de savoir s'il est exempté même lorsqu'il pouvait accomplir les deux *mitsvoth*. ...Il semble que l'avis des Tossafot est que celui qui est occupé par une *mitsvah* est exempté de la seconde *mitsvah* car il est contraint (אנוס). En effet, il est contraint de ne pas effectuer la seconde *mitsva* à cause de la préoccupation causée par l'accomplissement de la première *mitsvah*. Et bien qu'il ne soit pas complètement contraint, la Thora considère cette préoccupation comme le rendant contraint. C'est pourquoi, lorsque l'on peut accomplir les deux *mitsvoth*, on est tenu de le faire. Mais selon l'opinion du Ran, celui qui est occupé par une *mitsva* est totalement exempté car la Thora l'a dispensé des autres *mitsvoth* tant qu'il est occupé par la première. Par conséquent, il est exempté même lorsqu'il lui est possible d'accomplir les deux *mitsvoth* sans restriction.")

Pour quelle raison celui qui est occupé à effectuer une *mitsvah* est-il exempté d'accomplir une autre *mitsvah* d'après les Tossafot et d'après le Ran ?
(4 points)

18. Celui qui sauve sa vie en utilisant l'argent de son prochain et celui qui prends les biens de son prochain avec l'intention de payer ensuite [מציל עצמו בממון חברו, ונוטל רכוש חברו על מנת לשלם] (60b)

- א. Expliquez la question suivante posée par David : "Peut-on utiliser l'argent de son prochain pour sauver sa vie ?" ainsi que la réponse donnée par le Sanhédrin : "Il est interdit de sauver sa vie en utilisant l'argent de son prochain" selon Rachi (commentant "ויצילה") et selon Tossefot (commentant "מהו"). (4 points)

- ב. Lisez les propos suivants du Rambam, puis répondez à la question qui suit.

אסור לגנוב כל שהוא דין תורה. ואסור לגנוב דרך שחוק, או לגנוב על מנת להחזיר, או לגנוב על מנת לשלם, הכל אסור, שלא ירגיל עצמו בכך. [רמב"ם הלכות גניבה פרק א הלכה ב]

Quel est le point commun entre toutes les situations figurant dans les propos du Rambam (voler pour faire une blague, voler dans le but de restituer et voler avec l'intention de rembourser la valeur de la chose volée). (3 points)

- ג. Lisez les propos suivants du Roch, puis répondez aux questions qui suivent.

מהו לחלופי שעורים דישראל בעדשים דפלשתים כדי להאכיל לבהמתו? ושלחו ליה דאסור לגזול על מנת לשלם, שנאמר: "חבול ישיב רשע, גזילה ישלם" (יחזקאל לג, טו). ויראה דמיירי שעדיין לא היו מזומנין, אלא רצו ליקח גדישים של שעורים דישראל, ולכשיזדמן להם גדישים דעדשים דפלשתים יחזירו להם. אבל אם היו גדישין דעדשים מזומנין, אפילו אין בעלי גדישין שעורים לפנינו מותר לזכות להן גדישין של עדשים על ידי אחר וליקח גדישין של שעורים, דזכות הוא לו, דעדשים עדיפי טפי. וכן משמע לישנא דקרא: "חבול ישיב רשע, גזילה ישלם" דמשלם אחר שכבר גזלו.

[רבנו אשר, רא"ש, מסכת בבא קמא פרק ו סימן יב]

("Est-il permis d'échanger de l'orge appartenant à des Juifs contre des lentilles appartenant à des Philistins afin de nourrir son bétail ? On lui a répondu qu'il est interdit de voler même s'il a l'intention de payer comme il est dit : "le méchant rendra le gage, il paiera le vol" (Yehezkel 33, 15). Et il semble que cela concerne un cas où ils n'étaient pas disponibles, mais il voulait prendre des tas d'orge appartenant à des Juifs et lorsque des tas de lentilles appartenant à des Philistins se présenteraient, il les leur restituerait. Mais si les lentilles des Philistins sont disponibles, il est permis de les acquérir par le biais d'une autre personne au nom des Juifs et de prendre l'orge en échange même si les propriétaires de l'orge ne sont pas présents car cela constitue un avantage pour eux, du fait que les lentilles sont meilleures. Telle est l'intention du verset "le méchant rendra le gage, il paiera le vol", il payera après l'avoir volé.")

(Rabenou Asher, Roch, traité Baba Kama, chapitre 6, alinéa 12)

- (1) Selon le Roch, dans quel cas est-il permis de prendre un bien appartenant à son prochain sans son accord dans le but de le payer par la suite ?
- (2) Le Roch écrit : "דזכות הוא לו" ("car cela constitue un avantage pour eux"). À quel principe de *halakha* le Roch fait-il allusion, et quel est l'avantage auquel il est fait référence dans ce cas ? (5 points)

Troisième partie - Contenus de Thora orale

(28 points)

Répondez à deux des questions 19-30 (14 points par question).**Michna****19. Traité Chabbat**א. "המנכש והמקרסם והמזרד ... חייב" (chapitre 12, *Michna* 2).(1) Expliquez avec vos propres mots, deux des travaux [מלאכות] mentionnés dans la citation ci-dessus.

(2) Concernant ces travaux, à partir de quelle quantité devient-on redevable ?

(4 points)

ב. "הכותב שתי אותיות בהעלם אחד". ("Celui qui écrit deux lettres *beheelem ehad*") (chapitre 12, *Michna* 4).

(1) Expliquez l'expression "בהעלם אחד".

(2) "כתב במשקין, במי פירות, באבק דרכים..." ("Celui qui a écrit avec des liquides, du jus de fruits ou sur la poussière des chemins...") (chapitre 12, *Michna* 5).

Quel est la loi dans ces cas, et pourquoi ?

(5 points)

ג. "כתב אות אחת נוטריקון". ("Celui qui écrit une lettre *notrikon*") (chapitre 12, *Michna* 5).

(1) Expliquez le cas.

(2) Les Sages et Rabbi Yehochoua Ben Beteira ne sont pas d'accord sur la loi applicable dans ce cas.

Justifiez les deux opinions ?

(5 points)

20. Traité Sanhedrin

א. "כיצד מאיימין (את העדים) על עדי נפשות? היו מכניסין אותן ומאיימין עליהן: שמא תאמרו מאומד, ומשמועה, עד מפי עד, ומפי אדם נאמן שמענו..."

("Comment met-on en garde (les témoins) dans une affaire impliquant la peine de mort ?

On les fait entrer et on les met en garde en leur disant: se peut-il que vous témoigniez *meomed*, suite à une rumeur, sur un *ed mipi ed*, sur le témoignage d'un témoin fiable que vous avez entendu...")(1) Expliquez en quoi consiste un témoignage "*meomed*".(2) Expliquez en quoi consiste un témoignage "*ed mipi ed*".

(6 points)

ב. D'après ce qui est écrit dans la suite de la *Michna*, expliquez pourquoi un faux témoignage dans une affaire impliquant la peine de mort est-il plus grave qu'un faux témoignage dans une affaire financière.

(4 points)

ג. "לפיכך נברא אדם יחיד". ("C'est pourquoi l'homme a été créé unique").

La *Michna* rapporte quatre justifications au fait que l'homme ait été créé unique. Expliquez l'une de ces justifications.

(4 points)

21. Traité Avot

א. "הוּוּ זֶהִירִין בְּרִשּׁוֹת..." (Chapitre 2, *Michna* 3).

(1) Expliquez l'injonction de la *Michna*. Dans votre réponse, expliquez le mot "רשות".

(2) D'après la suite de la *Michna*, quelle est la raison de cette injonction ?

(5 points)

ב. "הוּא הִיא אוֹמֵר, עֲשֵׂה רְצוֹנוֹ כְּרְצוֹנוֹ..." ("Il disait : Fais Sa volonté ta volonté") (Chapitre 2, *Michna* 4).

(1) Expliquez cette injonction selon Rabbi Ovadiah Mibartenura.

(2) D'après la suite de la *Michna*, quelle est la récompense promise à celui qui agit selon cette injonction ?

(5 points)

ג. "בְּטֵל רְצוֹן מִפְּנֵי רְצוֹנוֹ..." (Chapitre 2, *Michna* 4).

(1) Expliquez cette injonction.

(2) D'après la suite de la *Michna*, quelle est la récompense promise à celui qui agit selon cette injonction ?

(4 points)

Aggada**22. Tsedaka et Hessed**

א. "נִוּחַ לוֹ לֹאדָם שִׁמְסוֹר עֲצָמוֹ לְתוֹךְ כִּבְשָׁן הָאֵשׁ וְאֵל יִלְבִּין פְּנֵי חֲבֵרוֹ בְּרִבִּים"

(" *Mieux vaut pour l'homme se jeter dans une fournaise que d'humilier son prochain en public*")

(*Ketoubot* 67b).

Écrivez de quelle histoire de la Thora on apprend cet enseignement, puis expliquez de quelle manière on apprend cet enseignement à partir de cette histoire. (3 points)

ב. Dans le récit de la *Gmara* concernant Mar Oukva et son épouse, deux façons de donner la *tsedaka* apparaissent.

(1) Mentionnez deux différences entre la façon dont Mar Oukva donnait la *tsedaka* et la façon dont sa femme donnait la *tsedaka*.

(2) Expliquez un avantage que présente chacune de ces façons de donner la *tsedaka*.

(6 points)

ג. Mar Oukva et sa femme se sont enfuis devant un pauvre et sont entrés dans un four.

Le Rav Yossef 'Haïm dans son commentaire "*Ben Yehoyada*" soulève une difficulté dans cette histoire :

"*Et pourtant, "אף על גב דהכא, בעובדא דמר עוקבא (=שכאן, במעשה של מר עוקבא), לא היו רבים אלא הוא ואשתו..."* (*"Et pourtant, ici dans l'histoire de Mar Oukva, il n'y avait pas de public mais au contraire uniquement lui et sa femme..."*).

Expliquez avec vos propres mots la difficulté à laquelle Rav Yossef Haim se réfère, puis écrivez sa réponse à cette difficulté. (5 points)

23. Le Rav et l'élève

- א. (אבות, פרק את משנה ד) "יוסי בן יועזר איש צרדה אומר: יהי ביתך בית ועד לחכמים, והווי מתאבק בעפר רגליהם..."
 ("Yossi Ben Yoezer de Tsreda dit : Que ta maison soit un lieu de rassemblement pour les Sages, et que tu te couvres de la poussière de leurs pieds"). (Avot, chapitre 1, Michna 4)

Selon le Rav Haïm de Volozhin ("Rouah Haïm"), l'expression figurant dans les propos de Yossi Ben Yoezer "couvres-toi de la poussière de leurs pieds" représente une injonction à participer à une guerre obligatoire ["מלחמת מצווה"].

- (1) I. Qui sont les deux camps dans cette guerre et quel est le but de cette guerre ?
 II Selon le Rav Haïm de Volozhin, comment "combat-on" les sages des générations précédentes ?
 (2) I. Quel conséquence indésirable cette guerre peut-elle entraîner ?
 II Quel est le moyen d'éviter ce résultat ? Fondez votre réponse sur les propos suivants de Yossi Ben Yoezer : "couvres-toi de la poussière de leurs pieds".

(10 points)

- ב. Rav Yossef Dov Soloveitchik écrit :

"היהדות פיתחה השקפה מקורית מופלאה, לאמור: ברכת 'פרו ורבו' לא נתייחדה לעולם הטבע בלבד, אלא אף בעולם הרוחני-מטאפיזי מהדהדת ברכתו זו..." (ימי זיכרון, עמ' 31).

("Le judaïsme a développé une vision originale et extraordinaire en affirmant que la bénédiction 'Croissez et multipliez' ne concerne pas uniquement le monde physique mais résonne également dans concerne le monde spirituel et métaphysique.") (Yeme Zikaron, p31)

Selon le Rav Yossef Dov Soloveitchik, Expliquez de quelle manière la bénédiction "Croissez et multipliez" apparaît dans la relation entre le Rav et son élève. (4 points)

24. Rabban Yohanan Ben Zacaï

- א. Durant le siège de Jérusalem, Rabban Yoḥanan Ben Zacaï demanda trois choses à Vespasien. Quelles sont ces trois demandes ? (3 points)

- ב. (1) Expliquez la critique de Rabbi Akiva des demandes de Raban Yohanan Ben Zacaï.
 (2) D'après la *Gmara*, qu'aurait pu répondre Raban Yohanan Ben Zacaï à la critique de Rabbi Akiva ?

(6 points)

- ג. Avant sa mort, Raban Yohanan Ben Zacaï a dit :

"... et plus encore, il y a devant moi deux chemins ... et je ne sais pas vers lequel d'entre eux on me mène..." ("... ולא עוד, אלא שיש לפניי שני דרכים... ואיני יודע באיזו מוליכים אותי...").

Selon le Rav Yossef Dov Soloveitchik, expliquez pourquoi Raban Yohanan Ben Zacaï avait peur. (5 points)

La littérature des responsa [מספרות השו"ת]**25. Coutumes des communautés juives et rites de prière**

א. Voici trois versets :

(1) "אל תטוש תורת אמך". ("N'abandonne pas la loi de ta mère").

(2) "לא תתגודדו". ("Ne vous divisez pas").

(3) "ברוב עם הדרת מלך". ("La gloire du roi se manifeste dans la foule").

Expliquez ce que l'on apprend de chacun de ces versets concernant le choix d'un rite de prière dans une nouvelle synagogue.

(9 points)

ב. Le Rav Nahoum Rabinovitch a écrit qu'à notre époque, qui est celle du rassemblement des exilés, dans presque chaque nouvelle localité il y a des personnes issus de différentes communautés dont les rites de prière sont différents les uns des autres.

Selon le Rav Nahoum Rabinovitch, comment faut-il agir au sujet du rite de prière dans ces nouvelles localités ? (5 points)

26. Employeurs et employés [מעסיקים ועובדים]

א. "כי עני הוא ואֵליו הוא נֶשָׂא אֶת נַפְשׁוֹ... וְהָיָה בְּךָ חַטָּא". ("*Car il est pauvre et il y attache sa vie... il y aura en toi une faute*") (Dvarim 24, 15).

Écrivez deux interprétations de ce verset, puis expliquez d'après ces interprétations, la *mitsvah* de la Thora consistant à payer le salaire de l'employé à temps.

(7 points)

ב. Expliquez ce qu'est un "עובד קבלן". (3 points)

ג. C'est sur l'employeur de fait [המעסיק בפועל] que repose aussi bien l'obligation morale que l'interdit concernant les droit du קבלן (Adapté des propos du Rav Ouri Sadan- *Tehoumin*).

Expliquez quelle est cette obligation morale et quel est cet interdit qui reposent sur l'employeur.

(4 points)

27. Se mettre en danger afin de sauver un individu ou l'ensemble du peuple [סיכון עצמי להצלת הפרט והכלל]

א. "דין התורה בזה הוא שבמלחמה ובשדה קרב אין דין של 'וחי בהם' ואין דין של 'חייך קודמים'"

("Sur ce sujet, la loi de la Thora est que durant une guerre et sur le champs de bataille la loi de 'וחי בהם' et la loi de 'חייך קודמים' ne s'appliquent pas.") (Rav Eliezer Waldenberg)

(1) Expliquer en quoi consiste la loi de "וחי בהם" et en quoi consiste la loi de "חייך קודמים".

(2) Pourquoi ces lois ne s'appliquent-elles pas en temps de guerre ? Donnez deux explications.

(8 points)

ב. A t-on le droit de faire don d'un organe afin de sauver la vie de son prochain ? Apportez deux raisons en faveur du don d'organe et deux raisons contre le don d'organe. (6 points)

La prière en tant que rencontre [תפילה כמפגש]**28. Les bénédictions du *chema***

- א. Les deux bénédictions récitées avant la lecture du *chema* lors de la prière de *chaharit* sont la bénédiction "יִצְרָא אֱלֹהִים" et la bénédiction "אֱהַבְתָּנוּ יְיָ אֱלֹהֵינוּ".
Ces bénédictions sont une sorte d'introduction au premier verset du *chema* :
"Écoute Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est Un" ("שמע ישראל ה' אחד")
(1) Auxquels mots du verset se rapporte la bénédiction "יִצְרָא אֱלֹהִים" et quelle est l'idée commune à cette bénédiction et aux mots du verset auxquels elle se rapporte ?
(2) À quels mots du verset se rapporte la bénédiction "אֱהַבְתָּנוּ יְיָ אֱלֹהֵינוּ" et quelle est l'idée commune à cette bénédiction et aux mots du verset auquel elle se rapporte ?
(6 points)
- ב. Quelles sont les deux demandes figurant dans la bénédiction "אֱהַבְתָּנוּ יְיָ אֱלֹהֵינוּ" qui est récitée avant la lecture du *chema* lors de la prière de *chaharit* ? (4 points)
- ג. Les deux bénédictions qui sont récitées après la lecture du *chema* lors de la prière de *arvit* sont la bénédiction "גָּאֵל יִשְׂרָאֵל" et la bénédiction "הַשְׁכִּיבֵנוּ". Quel est le contenu de chacune de ces bénédictions ? (4 points)

29. La lecture du *chema*

- א. Écrivez deux *kavanot* qu'il faut avoir lors de la lecture du *chema*. (4 points)
- ב. Rabbi Yehochoua Ben Korha explique quel est le thème central de chacun des paragraphes du *chema*. Selon Rabbi Yehochoua Ben Korha, indiquez :
(1) de quoi traite le paragraphe de "שמע" ?
(2) de quoi traite le paragraphe de "והיה אם שמוע" ?
(3) de quoi traite le paragraphe de "ויאמר" ?
(6 points)
- ג. "Il faut accoler la *gueoula* à la *tfila*". ("Il faut accoler la *gueoula* à la *tfila*"). Expliquez en quoi consiste le fait d'accoler la *gueoula* à la *tfila*. (4 points)

30. La prière de la *amida*

- א. (1) Pourquoi dans les trois premières bénédictions de la *amida* (*tfilat chmoneh esreh*) ne fait-on pas de demandes ?
(2) Pourquoi dans les trois dernières bénédictions de la *amida* (*tfilat chmoneh esreh*) ne fait-on pas de demandes ?
(5 points)
- ב. Écrivez deux endroits de la prière où il est possible d'ajouter des demandes personnelles. (5 points)
- ג. D'après les Sages, la *tfilat chmoneh esreh* à voix basse constitue l'essentiel. S'il en est ainsi, pourquoi les Sages ont-ils instauré la répétition à voix haute de la *tfilat chmoneh esreh* [חזרת הש"ץ].
(4 points)

Bonne chance!

Tous droits réservés à l'État d'Israël.
Toute copie ou publication est interdite sans
l'autorisation du Ministère de l'Éducation.

בהצלחה!

זכות היוצרים שמורה למדינת ישראל
אין להעתיק או לפרסם אלא ברשות משרד החינוך